

## L'affiche des droits fondamentaux

Les 54 articles de la Convention internationale des droits de l'enfant peuvent aussi être synthétisés en 12 droits fondamentaux.



1 – Le droit à l'égalité.



2 – Le droit d'avoir une identité.



3 – Le droit de vivre en famille.



4 – Le droit à la santé.



5 – Le droit à l'éducation et aux loisirs.



6 – Le droit à la protection de la vie privée.



7 – Le droit à une justice adaptée à son âge.



8 – Le droit d'être protégé en temps de guerre.



9 – Le droit d'être protégé contre toute forme de violence.



10 – Le droit d'être protégé contre toute forme d'exploitation.



11 – Le droit de s'exprimer et d'être entendu sur les questions qui le concernent.



12 – Le droit pour l'enfant en situation de handicap d'être aidé à vivre avec les autres.